



**COMITE REGIONAL D'EQUITATION
CENTRE VAL DE LOIRE
PROCES-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16/12/2019**

L'Assemblée générale ordinaire se tient le 16/12/19 au Parc équestre fédéral de LAMOTTE-BEUVRON.

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire pouvaient voter par correspondance et sur place selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2019,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2019,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2020,
- Point n° 4 – Nomination d'un commissaire aux comptes comme prévu à l'article XI.A des statuts du CRE,
- Point n° 5 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du Comité Régional d'Équitation Centre Val de Loire et sur le bulletin de vote électronique.

Participation des votants :

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	292	2960
Nombre de votants	58	997

Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2019

	%	Nombre de voix
Oui	88.57	883
Non	4.11	41
Vote blanc	7.32	73

Vote n°2 – J'approuve les rapports financiers et quitus 2019

	%	Nombre de voix
Oui	86.36	861
Non	5.92	59
Vote blanc	7.72	77

Vote n°3 – J'approuve le budget prévisionnel 2020

	%	Nombre de voix
Oui	84.75	845
Non	5.52	55
Vote blanc	9.73	97

Vote n°4 – J'approuve la nomination d'un commissaire aux comptes comme prévu à l'article XI.A des statuts du CRE

	%	Nombre de voix
Oui	88.47	882
Non	3.61	36
Vote blanc	7.92	79

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 15h45.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Pascal DEBOUDT
Président du CRECVL



Jean-François de Mieulle
Trésorier du CRECVL



Jean-François de MIEULLE
La Haye Bodin
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE